



PRESS RELEASE

Toulouse, le 25 novembre 2014

ATR, certifié Opérateur Economique Agrée pour l'activité douanière

Face à la forte augmentation des activités logistiques due à la croissance des ventes de produits et services, ATR certifie ses processus d'import-export auprès des autorités des douanes.

Le constructeur d'avions turbopropulseurs ATR vient d'obtenir du Ministère des Finances français son statut d'Opérateur Economique Agrée (OEA). L'obtention de ce label permettra notamment à ATR de bénéficier de simplifications douanières, ce qui se traduira par une réactivité accrue dans le cadre des livraisons d'avions, de l'expédition de pièces de rechange et d'équipements pour les opérateurs ou encore de la réception d'équipements pour la chaîne d'assemblage final des appareils.

Le label OEA, reconnu dans l'ensemble de l'Union Européenne et dans des pays bénéficiant d'accords de reconnaissance comme les Etats-Unis, le Canada, la Chine ou le Japon, dispense de certaines garanties financières. Il est par ailleurs obtenu lors d'un moment de forte croissance de l'activité industrielle et commerciale d'ATR, et permettra à l'ensemble des 180 opérateurs d'ATR de bénéficier de démarches douanières encore plus efficaces et simplifiées auprès de l'avionneur.

A ce jour, en tant qu'acteur majeur de l'aéronautique mondiale, ATR émet plus de 3000 déclarations douanières par mois. Le label OEA a été obtenu après une vérification de l'historique de l'activité import et export d'ATR, permettant de reconnaître, dans la durée, autant la fiabilité que l'efficacité de l'avionneur dans la gestion des processus d'échanges commerciaux et de transport.

À propos d'ATR :

ATR est le leader mondial du marché des avions régionaux. Célèbres pour leur éco-responsabilité inégalée, les ATR font figure de référence auprès des compagnies aériennes, non seulement en termes de performance et de fiabilité, mais aussi de rentabilité sur les liaisons aériennes de courte distance. ATR est certifié ISO 14001. À l'heure actuelle, ses appareils sont exploités par plus de 180 compagnies dans plus de 90 pays. ATR est un partenariat à parts égales entre deux acteurs aéronautiques européens majeurs, le groupe Airbus et Alenia Aermacchi (société du groupe Finmeccanica).

Connectez-vous sur www.atraircraft.com.

Suivez-nous sur YouTube : [ATRbroadcast](https://www.youtube.com/ATRbroadcast) et sur notre page Twitter : [@ATRaircraft](https://twitter.com/ATRaircraft)

Contacts presse ATR :

David Vargas
Tél. : +33 5 62 21 66 14
E-mail : david.vargas@atr.fr

Yevgenia Akinshina
Tél. : +33 5 62 21 60 61
E-mail : yevgenia.akinshina@atr.fr